

Aider chacun à devenir acteur de sa vie

PROTÉGER L'ENFANT,
ACCOMPAGNER LA FAMILLE




Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE





L'ASSOCIATION

Missions Principes Engagement

Fondée en 1947, la Sauvegarde 37 est une association à but non lucratif, régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Au quotidien, nos équipes, professionnels et bénévoles, protègent et accompagnent les enfants, les adolescents et les jeunes adultes en danger physique, moral ou psychologique ou en risque de l'être. La considération des liens parentaux et familiaux reste une priorité.



Protection



Éducation



Prévention

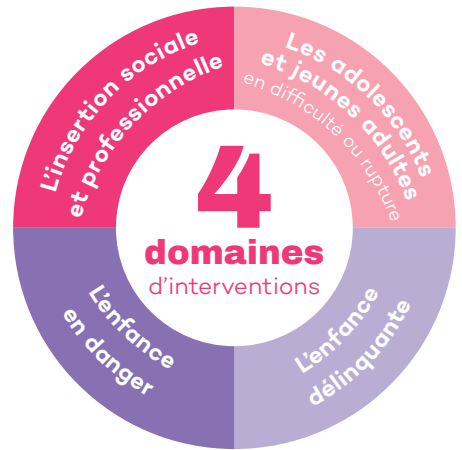


Insertion



Soutien

Nos principes d'actions



La Sauvegarde 37 place en priorité le respect des droits des enfants et l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'adolescent. Cette ambition se réalise par la co-construction d'un projet parents-enfants-professionnels qui permet à chacun de reprendre une place plus en adéquation avec les besoins fondamentaux de l'enfant : besoin de bien grandir physiquement et affectivement. Notre accompagnement ambitionne l'accession des personnes accompagnées à l'exercice de leur citoyenneté.

Le projet associatif 2023 - 2028

La Sauvegarde 37 réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'enfance et de la promotion des familles dans son **projet associatif 2023 - 2028** qui trace la feuille de route des cinq prochaines années.

Les cinq axes constituent un cadre d'action partagé par l'ensemble des intervenants et traduisent une ambition commune : **offrir un accompagnement de qualité, solidaire et durable, au service des enfants, des jeunes et des familles d'aujourd'hui et de demain.**



Assurer l'existence associative :

- Sécuriser l'activité des établissements et services
- Adapter nos activités aux évolutions du secteur
- Développer et consolider les partenariats



Innover :

- Être force de proposition auprès des pouvoirs publics
- Expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement



Améliorer l'organisation & la qualité :

- Évaluer les établissements et services
- Assurer la place de l'association comme interlocuteur des pouvoirs publics
- Mettre en œuvre la participation des usagers
- Renforcer la communication
- Développer les outils numériques
- Engager une démarche de réflexion éthique



Mobiliser les partenaires pour soutenir les familles vulnérables :

- Rechercher des financements privés / mécénats pour développer des projets innovants



Responsabilité sociale des organisations (RSO) :

- Optimiser l'usage des ressources
- Valoriser l'humain
- Agir pour l'environnement
- S'ancre dans l'économie sociale et solidaire



LES ACTIVITÉS

Des structures et des services

Pour donner vie à nos principes fondamentaux, nous développons des actions qui nous permettent d'accompagner au mieux les enfants et adolescents qui nous sont confiés et leur famille.

Nos établissements et services de protection de l'enfance accueillent, accompagnent des mineurs en danger, en risque de danger, ou ayant commis des actes de délinquance.

Au-delà de l'accompagnement et de l'hébergement, nos équipes de professionnels proposent aux enfants et à leurs familles, un appui social, psychologique et éducatif individualisé.

Ensemble, ils construisent un projet de vie stable, respectueux du bien-être de l'enfant, des liens qui l'unissent à sa famille.



LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

PÔLE MILIEU OUVERT

Mosaïque Service éducatif en Milieu Ouvert

SIE Service d'Investigation Éducative

SRP Service de Réparation Pénale

PÔLE HÉBERGEMENT

SPF Service de Placement Familial

MAJE Maison d'Accueil de Jeunes Enfants

MECS-UV Maison d'Enfants à Caractère Social - Unités de Vie

MECS-SAPPPA Maison d'Enfants à Caractère Social - Service d'Accompagnement de Protection de Proximité en Pré - Autonomie

SAPMN Service d'Accueil Personnalisé en Milieu Naturel

DAEMNA Dispositif d'Accompagnement Éducatif des Mineurs Non Accompagnés

LES SERVICES TRANSVERSAUX

Dispositifs intégrés et innovants

DiSSIP Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle

Intervenantes familiales Soutien à la parentalité

Psychologues et référente santé Prise en charge de la santé des enfants

Services supports

Ressources humaines - Comptabilité - Administratif - Communication - Gestion du patrimoine - Technique entretien maintenance - Cuisine

Maison parents - enfants - structure associative

LES PARTENARIATS

À partir du domicile

Le pôle milieu ouvert accompagne des parents et leurs enfants, à leur domicile, en leur apportant aide, conseils et soutien pour surmonter les difficultés passagères ou chroniques qu'ils rencontrent.

Organisé en 3 modalités d'accompagnement, le pôle milieu ouvert accompagnement des enfants de 0 à 18 ans et leurs familles :



Pôle milieu ouvert
1 112 enfants et leurs familles

Mosaïque

Assembler des réponses multiples pour construire un accompagnement singulier au service des enfants et des familles

Le service accompagne des mineurs en danger ou en risque de l'être, et leurs familles, dans le cadre de mesures judiciaires ordonnées par le juge des enfants ou de mesures administratives sollicitées par les familles et mise en place avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. En sollicitant les compétences et les ressources familiales, dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention socio - éducative se propose d'amener chacun à retrouver sa place dans la famille et ainsi à faire cesser le danger.



Objectifs

Aider les parents à assurer la protection de leur enfant et à répondre à leurs besoins

Permettre aux enfants de vivre et de grandir en sécurité dans leur milieu familial



Public

Enfants et familles



Intervention

Département d'Indre-et-Loire
Territoires Centre et Nord-Ouest

222

**mesures d'AEMO - R
(renforcée)**

270

mesures d'AEMO

9

mesures d'AEDI

74

**mesures d'AEMO - RH
(renforcée avec hébergement)**

32

**mesures d'AEDI - H
(avec hébergement)**

SIE

Service d'investigation éducative

Ce service exerce des mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE). Sur décision du juge des enfants, les professionnels évaluent la situation de l'enfant dans son environnement, le ou les danger(s) encouru(s) et proposent toute mesure de protection nécessaire à l'intérêt de l'enfant.



Public

Mineurs de 0 à 18 ans



Intervention

Département d'Indre-et-Loire



Objectifs

Recueillir des informations sur la personnalité et les conditions de vie de l'enfant, l'existence d'un danger

Évaluer la capacité des parents à porter attention aux difficultés de leur enfant et répondre à ses besoins fondamentaux

Élaborer des propositions de réponses éducatives et de protection, si cela apparaît nécessaire

330

actes MJIE





175

mesures

SRP

Service de réparation pénale

Ce service exerce des mesures de réparation pénale (REPEER). Sur décision du juge, la réparation pénale prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale permet, par des activités et / ou des réparations auprès de la victime ou la collectivité, de mettre le jeune à l'épreuve tout en l'aidant prendre conscience de son acte.



Public

Mineur de 13 à 17 ans révolus
au moment des faits



Intervention

Département d'Indre-et-Loire



Objectifs

Favoriser un processus de responsabilisation qui reconnaît le mineur comme sujet de droit et comme acteur social

Aider à comprendre la portée de l'acte et à prendre conscience de l'existence d'une loi pénale

Prendre en compte la victime et réparer le préjudice commis

Donner au mineur l'occasion de se réinscrire dans le corps social par l'exécution d'activités réparatrices

Restaurer les liens positifs avec la collectivité

Accueil en établissement

Selon la situation de l'enfant ou de l'adolescent le juge des enfants peut décider de le confier à un établissement d'hébergement. La Sauvegarde 37 propose alors différentes modalités d'accueils et d'accompagnements adaptés à la singularité des situations. Dans la mesure du possible, le maintien des liens familiaux reste une priorité.

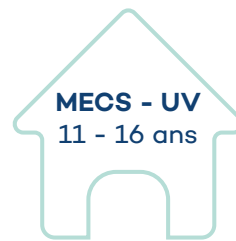
Organisé en 6 modalités d'accompagnement, le pôle hébergement accompagne des enfants de 0 à 18 ans, 21 ans avec des contrats jeunes majeurs :



6 assistants familiaux
8 enfants



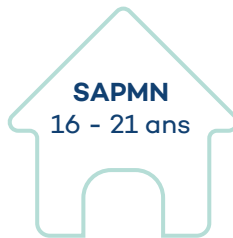
1 unité de vie
10 enfants



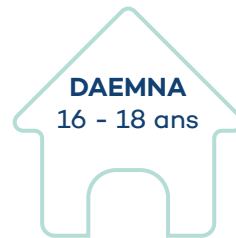
4 unités de vie
40 enfants



4 structures d'accueil
50 jeunes



Appartements individuels
46 jeunes



Appartements en colocation
90 jeunes



Pôle Hébergement
244 places d'hébergement



24h/24 – 365 jours – accueil d'urgence / repli



SPF

Service de placement familial

Les enfants de 0 à 12 ans sont pris en charge par des assistants familiaux, soutenus par une équipe pluriprofessionnelle.



Objectifs

Assurer un accompagnement permanent et individualisé, dans un cadre familial sécurisé et protecteur

Construire des relations privilégiées par le partage de la vie quotidienne

Aider l'enfant à s'inscrire dans sa filiation et son histoire et favoriser l'équilibre de ses relations entre sa famille et sa famille d'accueil

Accompagner la parentalité afin de permettre le retour de l'enfant au domicile



Capacité d'accueil
8 enfants

MAJE

Maison d'accueil de jeunes enfants

Les jeunes de 3 à 10 ans, présentant une altération grave de leur état somatique, psychique et de leur développement, bénéficient d'un accompagnement éducatif renforcé, sécurisant et stimulant dans une unité de vie collective spécifique.



Objectifs

Organiser un quotidien individualisé, structurant pour améliorer les capacités interactives des enfants et assurer leur bon développement

Prendre en charge les suivis de santé, la scolarité et les loisirs

Soutenir la parentalité en maintenant, développant le lien aux parents avec lesquels l'enfant ne vit pas



Capacité d'accueil
10 enfants

MECS-UV

Maison d'enfants à caractère social - unités de vie

Pour les enfants de 11 à 16 ans, présentant une maturité psychique, affective et une autonomie en construction du fait des difficultés liées au parcours, est proposé un accompagnement éducatif permanent individualisé, dans une approche collective.



Capacité d'accueil

40 enfants

4 unités de vie



Objectifs

Assurer un suivi individualisé global de l'enfant sur le support quotidien du collectif

Soutenir la scolarité, la formation professionnelle, l'ouverture sociale et culturelle

Garantir les suivis de santé physique, psychologique

Accompagner la parentalité





MECS-SAPPPA

Maison d'enfants à caractère social - service d'accompagnement de protection de proximité en pré - autonomie

Pour les jeunes de 16 à 18 ans et les jeunes majeurs, dont le processus d'émancipation est fragilisé par un parcours de vie complexe, un accueil en appartements éducatifs collectifs assure une attention, une disponibilité éducative permanente pour un apprentissage sécurisé d'un quotidien plus autonome.



Capacité d'accueil
50 jeunes



Objectifs

Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Soutenir la progression de l'autonomie dans le domaine des soins, des démarches administratives

Développer l'accès aux loisirs, aux sports, à la vie sociale et la citoyenneté

Soutenir la construction d'un projet de vie pour préparer le passage à la majorité



SAPMN

Service d'accueil personnalisé en milieu naturel

Pour les jeunes de 16 à 21 ans, en ayant la capacité, l'accueil et l'accompagnement en appartements individuels offrent la possibilité de soutenir les processus d'autonomisation, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale et citoyenne.



Objectifs

Soutenir le projet d'insertion sociale, professionnelle et l'intégration citoyenne

Assurer l'apprentissage et l'expérimentation de l'autonomie

Soutenir la responsabilisation dans les démarches administratives et les soins

Préparer la sortie des dispositifs de protection de l'enfance



Capacité d'accueil
46 jeunes

DAEMNA

Dispositif d'accompagnement éducatif des mineurs non accompagnés

Ce dispositif a pour mission de proposer aux jeunes mineurs non accompagnés (MNA) de 16 à 18 ans, privés de la protection de leur famille sur le sol français, des modalités diversifiées et adaptées à leurs problématiques spécifiques et leurs capacités d'autonomie.



Objectifs

Héberger et accompagner dans les actes de la vie quotidienne

Soutenir l'insertion sociale et professionnelle, l'apprentissage de la citoyenneté

Assurer la réalisation des démarches administratives, le suivi de la santé, la prise en compte des traumatismes psychiques

Préparer à l'autonomie, le projet de vie pour le passage à la majorité



Capacité d'accueil
90 jeunes en appartements collectifs et individuels

LES SERVICES TRANSVERSAUX

Les services transversaux concourent à l'accueil et l'accompagnement des enfants et familles en offrant des ressources à la fois complémentaires et opérationnelles favorisant la continuité de parcours. L'organisation transversale contribue également à développer une culture commune, valorise les compétences de chacun et renforce l'efficacité des mesures de protection.

Dispositifs intégrés et innovants

DiSSIP

Dispositif de soutien à la scolarité et à l'insertion professionnelle

Ce dispositif mène des actions auprès des jeunes confiés au pôle hébergement de la Sauvegarde 37. L'équipe développe et pérennise des liens de collaboration privilégiés avec tous les partenaires intervenant dans la scolarité et l'insertion des jeunes.

Public

Enfants de 0 à 18 ans accompagnés par les services du pôle hébergement. Les enfants bénéficient de cet accompagnement selon leurs besoins.



Objectifs

Accompagner les jeunes sur l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel.

Construire et faire vivre un réseau d'employeurs partenaires.

Coopération avec les acteurs.

Appui technique auprès des équipes éducatives et des employeurs.

Piloter et organiser le partenariat.

Intervenantes familiales

Soutien à la parentalité

Les intervenantes familiales interviennent à la fois auprès des parents, de l'enfant et, lorsque cela est utile, de la famille élargie, afin de soutenir la dynamique familiale.

Public

Enfants de 0 à 18 ans et leurs familles accompagnés par les services du pôle hébergement



Objectifs

Maintenir et restaurer le lien parent - enfant lorsque cela est pertinent

Organiser les visites encadrées décidées par le juge

Valoriser les compétences parentales, même lorsqu'elles sont fragiles

Préparer, lorsque cela est possible, le retour de l'enfant au domicile

Accompagner la parentalité dans le respect du projet pour l'enfant

Prise en charge de la santé des enfants

La santé des enfants est un enjeu majeur. En effet, leur parcours vient majorer leurs troubles et il convient de pouvoir accéder à des actions dans la prise en charge globale de la santé de ces enfants.

Équipe psychologues



Objectifs

Réaliser une évaluation psychologique des jeunes

Proposer un étayage psychologique aux jeunes et un accompagnement aux familles

Venir en appui des professionnels éducatifs sur les situations individuelles mais aussi sur la dynamique collective

Mettre en place des partenariats et les faire vivre

Assurer une veille et un maintien des connaissances et des évolutions proposées dans le territoire



Enfants de 0 à 21 ans accompagnés par les services de la Sauvegarde 37

Référente santé



Objectifs

Réaliser des protocoles et procédures ainsi que leur explicitation auprès des équipes

Travail autour du parcours de soin avec les équipes

Piloter et organiser les liens avec les partenaires « santé » du territoire

Soutenir les équipes

Travail relatif à la sécurisation du circuit du médicaments

Conduire des actions de prévention en faveur des jeunes accompagnés

Participer aux actions de formations à destination des professionnels



Enfants de 0 à 21 ans accompagnés par les services de la Sauvegarde 37

Services supports

Les services supports contribuent à la gestion et au fonctionnement des établissements et services.

Ressources humaines

Contribuent à l'amélioration et la sécurisation du cadre de travail des professionnels pour garantir la continuité et la qualité de l'accompagnement des jeunes suivis par l'association.

Accompagnent les évolutions, soutiennent les collectifs de travail et contribuent à réguler les situations rencontrées sur le terrain.

Comptabilité

Administratif

Communication

Gestion du patrimoine

Contribuent à la gestion et au fonctionnement des établissements et services.

Technique entretien maintenance

Assure la maintenance du parc immobilier mis à disposition des jeunes en logements autonomes, les hébergements collectifs ainsi que les locaux administratifs.

Cuisine

Confectionne chaque jour les repas pour les enfants et personnels des collectifs.



LA MAISON PARENTS - ENFANTS

Une structure associative innovante, pour les familles

La maison parents – enfants est un lieu convivial d’ateliers et d’activités, pour partager un moment en famille, pour prendre du temps pour soi en tant que parent, pour rencontrer d’autres familles.

Même lorsque l’on est parents vulnérables, en difficulté et / ou enfants en danger, on a besoin de faire famille en vivant des moments simples mais indispensables : des moments de la vie quotidienne !

La maison parents – enfants leur redonne du temps de bien vivre ensemble, autour d’ateliers (cuisine, lecture et contes, activités manuelles, accès au numérique...) accompagnés par des professionnels qui sécurisent et des bénévoles qui valorisent.



Objectifs

Accompagner les familles vulnérables, présentant des difficultés massives dans l'exercice des fonctions éducatives, aggravées par des fragilités dans les domaines économiques, professionnels, socio-culturels et de la santé.

Développer des supports pratico-pratiques, accessibles à chacun pour faire émerger les ressources et compétences.



Public

Familles touchées par des enjeux cruciaux de maintien des liens ou risques de séparation et accompagnées par les services de la Sauvegarde 37.

“ Aider les familles à refaire famille, aider les parents à redevenir parents pour construire l’avenir des enfants ”

LES PARTENAIRES

Au quotidien, sur le territoire d'intervention, la Sauvegarde 37 a noué des partenariats privilégiés pour répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

Dispositif relais

Lutte contre le décrochage scolaire

Ce dispositif est une structure mise en place en partenariat avec l'Éducation nationale, le Conseil départemental, la Protection judiciaire de la jeunesse et les collectivités territoriales. Il est destiné aux jeunes pris dans un processus de rejet de l'institution scolaire et qui ont perdu les règles de base qui organisaient leur présence et leur activité au collège.



Objectifs

Intégrer durablement les élèves dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle

Engager simultanément les jeunes dans un parcours de resocialisation



Capacité d'accueil
8 à 10 élèves



Intervention

Département d'Indre-et-Loire

Des partenariats privilégiés

pour répondre aux besoins des enfants et familles



depuis **1947**, la Sauvegarde 37 c'est :

1 350 enfants
accompagnés chaque année

8 établissements et services

270 salariés **40** bénévoles



Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire

4, avenue Marcel Dassault - 37200 Tours

02 47 71 15 95

direction.generale@sauvegarde37.fr

www.sauvegarde37.fr



Sauvegarde37



www.sauvegarde37.fr